



Informations: Rectorat de l'Académie de Caen – Inspection Pédagogique Régionale - ☎ 02.31.30.15.35
Abonnement : <http://listes.ac-caen.fr/www/subscribe/l-abonnesepsactualites> ou mail eps-actualites@ac-caen.fr

Edito des IA-IPR

La réflexion académique sur le savoir nager est engagée depuis de nombreuses années et a abouti à la production d'outils élaborés. Ceux-ci sont construits dans une logique de continuité des apprentissages entre le premier et le second degré.

Les plans d'action départementaux du 1^{er} degré ont parmi leurs axes prioritaires le développement du savoir nager scolaire. L'effort se poursuit pour que toutes les écoles construisent leur projet de natation. Les aménagements de bassin, les situations aquatiques, les paliers à atteindre constituent un panel de ressources très important pour organiser l'apprentissage. Pour autant, la réalité de la natation dans notre académie révèle une disparité dans les structures et les conditions de pratique. Ceci influe directement sur l'acquisition du savoir nager. Ainsi, les enseignants d'EPS du second degré doivent gérer une hétérogénéité qui demande une analyse fine des ressources et besoins des élèves afin d'élaborer des projets d'apprentissage individualisés et efficaces.

Les programmes collège du 28 août 2008 ont apporté de nouvelles exigences en définissant les degrés du savoir nager qui encadrent les compétences de niveau 1 et niveau 2. Il nous semble ici important de rappeler que le niveau 2 doit être atteint par tous les collégiens et que le « savoir nager » est un item du septième pilier du socle commun.

Ce numéro vous présente des expériences qui par leur diversité nous montrent des facettes multiples de l'enseignement de la natation dans l'académie. Pour reprendre un vocabulaire spécifique à cette activité, nous souhaitons que l'ensemble de ces articles limite « l'effet des résistances, les freinages et vous communique les accélérations » nécessaires à la programmation et à la réussite des cycles de natation.

Bénédicte Lemarié
Jean-Luc Cournac

<u>Edito</u>	Page 1
<u>Introduction</u>	Page 2
<u>La natation de vitesse au collège d'Aunay/odon</u>	Page 3
<u>La natation au collège G. de Normandie</u>	Page 4
<u>AS et option natation du collège/lycée A. Maurois, Deauville</u>	Page 6
<u>Entretien avec Emmanuel Auvray</u>	Page 9
<u>L'actualité nationale</u>	Page 13

Introduction

Les nouveaux textes collège octroient une place prépondérante à la natation. A l'objectif de nager longtemps des précédents programmes, le nouveau a donné à choisir entre l'objectif cité plus haut et celui de nager vite. Il a aussi défini, et ce pour la première fois, ce qu'un élève devait connaître et réaliser avant d'aborder une activité aquatique ce qui supprime, dorénavant, toute tentative d'interprétation de textes d'origines diverses. Ces suppléments vont, sans aucun doute, exalter les passions et susciter dans notre profession une maïeutique de premier ordre.

C'est justement aux résultats déjà perceptibles de ces réflexions, résultats tangibles de la richesse didactique et pédagogique qui fondent la liberté d'entreprendre de notre profession, auxquelles nous vous convions dans ce numéro.

Vous découvrirez les raisons qui ont poussé nos collègues d'Aunay sur Odon, dont Nathalie FRANCOIS s'est faite la porte parole, à choisir la natation de vitesse pour leurs élèves débutants.

Vous plongerez ensuite dans l'intéressante et singulière réflexion de Jean-Max SCOUARNEC, du collège Guillaume de Normandie à Caen, qui l'a amené à mettre en place, sur le temps de l'accompagnement éducatif, deux modules distincts, un de sauvetage et un en faveur des élèves aquaphobes.

Reprenez votre souffle car vous vous immergerez ensuite dans l'association sportive et dans l'option natation de Véronique VEZIEN du collège/lycée André Maurois de Deauville qui aborde, elle aussi, de manière originale la natation et qui, pour finir, emmène ses élèves nager en mer.

Enfin, pour vous permettre d'appréhender en toute confiance votre dernière ligne droite nous vous rapporterons, par le biais d'un entretien avec Emmanuel AUVRAY, quelques réflexions et conseils relatifs à, l'inaptitude partielle en EPS, l'obésité et l'image du corps en lien, bien sûr, avec la natation.

Nous remercions vivement tous les collègues, dont vous trouverez les noms dans les articles qui suivent, pour leur participation active à la dynamique de notre discipline.

Rachid Chougar

La natation de vitesse au Collège d'Aunay sur Odon

Les nouveaux textes collège ont introduit un choix dans la natation. Nous pouvons désormais opter soit pour la natation de vitesse soit pour la natation longue. Nos collègues d'Aunay ont abordé ce choix avec une réflexion intéressante d'un point de vue didactique et pédagogique.

Au cours de sa scolarité au collège un élève vit 34 heures effectives de natation (10 en 6°, 7 en 5°, 10 en 4° et 7 en 3°). En 6° la programmation de cette activité s'étale jusqu'à fin Mai et si l'élève demeure non nageur des leçons supplémentaires sont programmées en Juin. Compte tenu de l'horaire effectif de pratique d'un élève durant son cursus aucun dispositif de soutien (Intervention Pédagogique Particulière ou d'Accompagnement éducatif) ou de poursuite de l'activité à l'A.S.n'est prévu.

A leur arrivée en 6°, après un test, les élèves sont séparés en deux groupes, les nageurs c'est-à-dire ceux capables d'effectuer 25 mètres en crawl avec respiration alternée assez bien installée, et les autres.



Pour les premiers l'équipe EPS a opté pour de la natation longue, comme pour les autres niveaux de classe, mais pour les seconds c'est la natation de vitesse qui a été retenue car, pour eux, ce qui compte c'est de découvrir le corps flottant, c'est que l'élève soit aligné dans ses déplacements, qu'il ne se déforme pas, et que chacun de ses mouvements soit efficace. Du coup, on travaille souvent en apnée, sur 5 ou 6 coups de bras. La respiration n'est pas travaillée car elle désoriente l'élève. Une rotation de la tête entraîne une rotation du corps et la modification des repères visuels. On ne cherche pas, non plus, à développer telle ou telle filière énergétique. Ce qui compte vraiment c'est l'expiration et l'apprentissage de ce qu'A. CATTEAU appelle le « corps flottant »

et le « corps projectile ». Sur 25 mètres, si l'élève doit respirer, c'est le moins souvent possible. Le plongeon est un élément essentiel.

Dès lors, le travail s'oriente sur deux axes, le corps flottant par des exercices type étoile, des alignements sur le ventre ou sur le dos....., et le corps projectile, par des exercices d'entrée dans l'eau en bouteille, en plongeon avec des trajectoires variées, des coulées ventrales et dorsales et des reprises de nage. Lorsque l'élève doit se déplacer dans l'eau c'est grâce à une technique de crawl travaillée en apnée sur 6 coups de bras, pour réaliser la plus grande distance possible. Ainsi l'élève, à l'intérieur de la leçon et entre les leçons peut mesurer visuellement sa progression d'autant plus que les résultats de ses actions sont consignés sur des documents papiers qu'un camarade ou le professeur aura remplis pour lui. L'élève peut aussi comparer la distance parcourue suivant qu'il ait choisi une haute fréquence de coups de bras ou une grande amplitude.

A la fin du cycle l'élève est évalué. Il doit effectuer un 25 mètres crawl, départ plongé, chronométré. En fonction de la distance parcourue et du temps réalisé l'élève accumule des points ([cf. fiche n°1](#)). Plus il obtient de points meilleure est sa note. Les attitudes

sont évaluées à partir d'un questionnaire réalisé par l'enseignant d'EPS ([cf. fiche n°2](#)). Parallèlement l'élève est évalué sur ses capacités à répondre aux exigences du premier degré du savoir nager à travers les cinq tâches définies par le texte collège. S'il réussit l'élève se voit remettre une attestation du savoir nager à son nom et avec l'en tête du collègue ! ([cf. fiche n°3](#))

Merci à Nathalie François et à l'équipe du collège d'Aunay /odon

La natation au collège Guillaume de Normandie CAEN

C'est à la suite d'une lecture approfondie et singulière des textes officiels collège en natation que découle l'expérience du collège Guillaume de Normandie à laquelle nous vous convions maintenant. Cette réflexion a conduit Jean Max SCOUARNEC à proposer en accompagnement éducatif deux modules, un pour les aquaphobes et un pour le sauvetage.



Pour lui, il existe deux types de natations issues toutes deux de l'histoire : une natation de sécurité (se sauver pour ceux qui, jadis, tombaient du bateau) et une natation sportive (qui recherche l'économie de nage). La natation scolaire n'a jamais jusqu'alors réussi à opter pour l'une ou pour l'autre et l'on retrouvait ce dualisme dans les pratiques enseignantes au gré des sensibilités, des besoins des élèves et des conditions matérielles. Par exemple les anciens textes collège (1996 à 1998) étaient emprunts de natation sportive (nager longtemps). Ce qui est intéressant dans les nouveaux programmes collège c'est que, pour la première fois, le lien entre ces deux types de natation a été établi. La natation de sécurité est représentée par les deux degrés du savoir nager et la natation sportive par la vitesse et la natation longue. Mieux, le passage de l'un à l'autre est affirmé par une logique simple : on entre en natation par le premier degré du savoir nager puis on progresse par la natation de vitesse ou longue et on termine le cursus collège par le second degré du savoir nager. Pour lui l'enjeu réside dans le fait de passer d'une natation « en aquarium » (La piscine B2N1) à une natation en milieux naturels (mer, lac ou rivière B2N2) grâce à une maîtrise des échanges respiratoires l'une des clés essentielles de la natation. Ainsi l'élève sera apte à aborder les compétences requises au lycée.

Pour Jean Max SCOUARNEC il ne faut pas rater l'entrée de l'élève dans l'activité. C'est pourquoi, en ce qui le concerne, il faut réussir la construction du corps flottant car elle seule permet le passage de l'exploration de la profondeur à la maîtrise des longueurs c'est-à-dire le passage d'une apnée réflexe à une respiration aquatique, volontaire et complète. Cette construction passe inévitablement par la réponse apportée aux deux questions que se pose l'élève :

-Où est le fond ? (ou, ce qui revient au même, vais-je m'arrêter de descendre ?)

- Si je m'immerge vais-je me remplir ?

Pour ceci il préconise un travail essentiellement situé au fond de la piscine mais à deux conditions indispensables :

- Matérialiser le fond du bassin
- L'élève doit avoir les yeux ouverts

En répondant aux questions que se pose l'élève l'enseignant d'EPS lui permet de prendre confiance en lui car il sait désormais où est le fond de la piscine et il s'aperçoit, contre toute croyance initiale, que dès lors qu'il souhaite se mouvoir au fond de la piscine son corps remonte. C'est après cette découverte que l'on peut construire le corps flottant car si l'élève désire rester au fond de la piscine il doit lutter contre ce phénomène.

Tout l'objectif du travail avec les débutants tourne autour de la lutte contre les représentations, il est donc inutile de parler de technique de nage. Si on prend l'exemple de la natation sécuritaire on oblige souvent l'élève à mettre la tête dans l'eau. L'élève s'interroge sur la raison de cette demande et l'enseignant peut alors soit lui montrer par une situation que lorsqu'on a la tête dans l'eau on va plus vite ou, mieux, pour un même effort on va plus loin donc on s'économise (Jean Max SCOUARNEC parle de « nageur fainéant ») soit lui répondre que c'est pour l'empêcher de se redresser et, dans ce cas, on court à l'échec.

Jean Max poursuit sa réflexion en indiquant que l'erreur des nouveaux textes réside dans la définition du savoir nager car dans son esprit on ne sait jamais nager, on franchit des étapes !

En ce qui concerne le choix, en natation sportive, entre la natation longue ou celle de vitesse, notre collègue opte pour la première pour deux raisons.

En premier car elle seule permet de résoudre le problème de la respiration aquatique qui doit tendre vers la brièveté.

En second car elle stabilise les acquis des élèves, ce qui est impossible sur 25 mètres, en termes de réduction des déséquilibres et de corps projectile.

S'il reconnaît que la natation de vitesse n'interdit pas le passage sur le dos et, par l'apnée qu'elle provoque, engendre une tonicité musculaire et un gainage intéressants ainsi que l'utilisation d'un réflexe inné, l'apnée, il s'interroge aussi sur ce qu'il va rester comme apprentissage à la fin du cycle et, aussi, sur le lien possible avec le second degré du savoir nager. Enfin, la nage préconisée, le crawl, n'est pas une nage définie, on l'appelle aussi nage libre, personne ne peut donc se prévaloir d'une technique particulière, ce qui est donc central c'est la respiration aquatique !

Fort de son analyse Jean Max SCOUARNEC tient aussi compte de son expérience auprès des élèves et il remarque, chez les débutants, que la pression temporelle (cycle de 10 heures pour savoir nager) et la pression de la note peuvent provoquer des blocages nuisibles à l'apprentissage. Il relève aussi, qu'à l'autre bout de la chaîne, on dirige uniquement les élèves nageurs vers la natation sportive même si ceux-ci ne le

souhaitent pas. C'est pourquoi Jean Max SCOUARNEC a proposé, sur le temps de l'accompagnement éducatif, donc sur la base du volontariat, deux modules, un pour les aquaphobes et un pour les bons nageurs, le sauvetage.

Pour lui, l'accompagnement éducatif convient particulièrement bien à ces modules car il permet de sortir des contraintes de note et de pression temporelles évoqués plus haut pour les débutants et de centrer la relation avec les élèves sur le plaisir de venir à la piscine ensemble.

Le module aquaphobes est réservé aux CM2 du secteur et aux 6° du collège. Cette organisation confère un double avantage à l'enseignant car d'une part il investit les élèves de 6° d'une mission de « grand frère » auprès des CM2 et, d'autre part, les futurs 6° et lui débiteront l'année suivante avec l'indéniable avantage de se connaître.

Pour les élèves en réussite, non intéressés par la natation sportive (ceux qui le sont peuvent adhérer à l'association sportive du collège) un module sauvetage leur est proposé. Ces élèves apprennent à se sauver eux-mêmes et à sauver les autres seul ou à plusieurs.

De plus les parents peuvent assister aux progrès de leur enfant quel que soit le module dans lequel il est inscrit.

Le module sauvetage renferme en lui-même plusieurs avantages. Les élèves du collège se caractérisent par un faible capital culturel et par peu d'ambition scolaire. En suivant ce module, en sus des apprentissages mentionnés, l'élève s'offre l'opportunité de se découvrir futur sauveteur en mer, lui qui habite un département côtier, ou même futur pompier, lui qui peut suivre au collège une formation PSC1 en même temps qu'il découvre tout un pan de notre culture.

Merci à Jean-Max SCOUARNEC

AS et option natation du collège/lycée A. Maurois, Deauville

On parle souvent dans notre métier de continuité dans les apprentissages tout au long de la scolarité et, faute d'outils disponibles et d'orientations variées des élèves, elle est rarement mise en œuvre d'un cursus à l'autre. De la même manière la continuité tant souhaitée entre les différents projets d'un établissement n'est pas toujours aisée à percevoir. C'est pourquoi le cas de la natation proposé ici est quelque peu original et riche d'enseignements.

La cité scolaire, collège et lycée d'enseignement général, André MAUROIS de DEAUVILLE, accueille en 6° des élèves qui ont suivi des cycles de natation depuis la maternelle. Un élève de 6°, dans la majorité des cas, est capable d'effectuer un 200 mètres nage libre. C'est pourquoi, dans cet établissement qui jouxte la mer et qui



dispose de nombreux créneaux à la piscine, on ne parle qu'exceptionnellement du « savoir nager » officiellement défini, qui ne concerne en fait que quelques cas d'élèves recrutés hors zone et pour lesquels un soutien natation, par le biais de l'accompagnement éducatif, est proposé.

C'est dans ce contexte que Véronique VEZIEN a lancé deux projets distincts mais complémentaires. L'un concerne l'association sportive et l'autre l'option EPS de lycée.

L'association sportive natation est ouverte le mercredi et le jeudi soir. Il est possible de pratiquer de la natation sportive, du water polo, du sauvetage et de la natation en mer. Le but de la natation sportive est de produire des performances que l'on pourra jauger, confronter lors des compétitions à l'instar de ce qui se pratique dans le milieu fédéral. De la même manière en waterpolo aussi, on s'organise pour rencontrer d'autres collègues. Le travail s'organise autour de la maîtrise des quatre nages mais d'une manière, pour le moins, inhabituelle. L'objectif est que l'élève se sente à l'aise dans l'eau. Pour se faire, on lui demande de nager avec des palmes, doubles ou mono, en apnée, en ondulations et, surtout, en utilisant tout le bassin. L'immersion et la spécificité de la respiration qui en découle sont profitables à l'élève tant pour la natation sportive, le water polo, le sauvetage que pour la natation en mer. Ce travail n'est d'ailleurs réalisable qu'en piscine tant la visibilité en mer est quasi nulle même si les élèves préféreraient s'exercer en milieu naturel. Le sauvetage est abordé comme activité individuelle et comme activité collective.

On peut retrouver cette approche natatoire dans les programmes nationaux (U.N.S.S.) L'activité sauvetage est collective puisqu'un championnat par équipe aux niveaux lycées et collège est programmé. L'équipe doit être composée de 6 nageurs et d'un jeune juge, qui peut faire partie des 6 nageurs. On y ajoute aussi de la nage avec palmes.

L'aspect sécuritaire est au centre des préoccupations de cette association sportive. La sécurité est envisagée, non pas comme un moyen de restreindre l'activité des élèves, mais, bien au contraire, de les éprouver à leurs propres limites dans un cadre sécurisé. C'est aussi à travers cette approche qu'un des axes du projet d'Etablissement (Axe 3 : « Favoriser l'ouverture vers l'extérieur en développant les relations avec les collectivités et en instaurant des partenaires avec la ville ; promouvoir l'éducation à la citoyenneté par la participation des élèves aux instances représentatives du lycée. Favoriser leur engagement dans la vie associative par le biais de l'UNSS et des options ainsi que dans les actions développant le comportement civique (attestation de formation aux premiers secours, sauvetage en mer) est traité en EPS : une continuité des projets , d'établissement d'EPS et d'AS, est manifeste car, comme nous l'avons vu à l'A.S. natation, dans les cours d'EPS on tente aussi de répondre à cet objectif de sécurité en proposant en 6^{ème} un stage plein air avec de la C.O, du catamaran, du golf et de l'équitation en 5^{ème} un stage en haute montagne avec un aspect découverte du milieu et sauvetage en montagne à l'aide des chiens. Après ce stage on revient sur le sauvetage mais cette fois en mer, et toujours avec les chiens, en juin. En 4^{ème} c'est un triathlon, nage, vélo, course à pied et en 3^{ème} trois jours de course d'orientation. Lorsque l'élève accède au lycée il peut s'inscrire, en plus de l'AS, à l'option natation/sauvetage en première et en terminale. Si au départ cette option a vu le jour dans un dessein de remotivation scolaire des élèves d'aujourd'hui elle n'attire que de

bons élèves. Les effectifs augmentent, 17 l'an dernier, 23 cette année, car les élèves savent qu'ils pourront peut être bénéficier d'un travail l'été s'ils participent à l'option. Grâce à une convention signée avec la mairie de Deauville tous les inscrits à l'option seront prioritaires pour un emploi l'été à Deauville Loisirs.

Le but de l'option est que l'élève s'inscrive au BNSSA à 18 ans. Pour l'aider, durant sa scolarité lycéenne, l'élève peut rejoindre le club sauvetage. Il bénéficiera alors, certes de 2 entraînements supplémentaires, mais aussi de la formation aux premiers secours (PSC2).

Dans l'option l'élève étudie sur deux plans. Le premier relève de la natation avec toujours la recherche d'efficacité dans les quatre nages (Pour ceci il a l'occasion d'observer grâce à la vidéoscopie sa technique gestuelle, son équilibre et la qualité de sa propulsion, bref son efficacité). Le second se focalise sur une initiation à la physiologie de l'exercice physique, en collaboration avec les sciences de la vie et de la terre où on aborde les notions d'homéostasie et les principes de la régulation physiologique.

Le lycéen est muni d'un livret de physiologie dans lequel il consigne ses pulsations cardiaques au repos puis, selon des exercices qui sollicitent, suivant les leçons, les trois filières énergétiques les pulsations à l'effort.

Si on ne recherche pas le calcul de la VMA on fait varier, en revanche, l'intensité de l'effort (distance/temps) en proposant des exercices qui sollicitent la filière aérobie (5x200m par exemple) la filière anaérobie lactique (6x75 m par exemple) et anaérobie alactique (10x12,5 m). Ce qui importe c'est que l'élève mesure les effets de l'entraînement sur son propre fonctionnement. Parallèlement, leçon après leçon, un élève est chargé de préparer l'échauffement à sec puis dans l'eau.

Avec des élèves si motivés à apprendre il convient de rester prudent, notamment sur les dangers de l'apnée. La verbalisation des élèves leur permet de mieux se connaître et d'éviter les situations périlleuses (« je ne vois plus » ou « je me sens pas trop bien »)

Enfin, les élèves sont évalués une fois par trimestre de deux manières : un 800 mètres nage libre, chronométré, en piscine et un 1500 mètres avec palmes, chronométré, en mer avec échauffement à sec sur la plage du plus bel effet. Les élèves, qu'ils soient membres de l'option et/ou de l'AS participent obligatoirement aux compétitions individuelles et par équipes UNSS. Enfin ils ne manquent pas de glaner quelques points supplémentaires en se présentant à l'option facultative au baccalauréat. Nul doute que les élèves de Maurois figureront en bonne place, dans les compétitions ou dans l'organisation, aux prochains championnats de France de natation organisés à Deauville les 5,6 et 7 mai prochains.

Merci beaucoup à Véronique VEZIEN et à toute l'équipe EPS d'André MAUROIS de Deauville

Entretien avec Emmanuel Auvray

Emmanuel AUVRAY est professeur agrégé d'EPS à l'UFR STAPS de CAEN. Il y enseigne la natation depuis 1995. Nous l'avons interrogé sur des questions pratiques relatives à la natation.

Dans les cours d'EPS on a souvent du mal à différencier la pédagogie avec certains élèves appelés inaptes partiels, qui souffrent de pathologies du dos des genoux ou des chevilles, ou élèves en surpoids. Pourquoi la natation serait-elle plus favorable à ces élèves que les autres activités ?

Avant de répondre, je souhaiterais faire remarquer que nous « re-découvrons », il est vrai dans un contexte historique totalement différent, ce type d'élèves. Vous vous souvenez très certainement que par le passé, *Contrôle de l'EP scolaire 1945*, des groupes d'élèves étaient constitués en fonction de leur valeur physique : les bons, les moyens, les à ménager, les inaptes. De manière sans doute un peu rapide et caricaturale, dans les années 60-70 la sportivisation de l'EPS a prolongé cette « mise l'écart » des élèves reconnus physiquement inaptes du fait, du moins on le suppose, de la normalisation des corps sur le modèle du sportif, des manières de faire (les techniques), et du culte de la performance. Aujourd'hui, sans doute face aux enjeux de santé publique et de stratégie de redéfinition identitaire pour l'EPS, on nous demande d'intégrer dans des cours « normaux » d'EP des élèves qui, par le passé, auraient très certainement été déclarés inaptes temporairement ou « définitivement ».

En ce qui concerne la natation, et votre question plus précisément sur l'obésité, l'inconvénient du (sur-)poids disparaît sous l'effet de la poussée d'Archimède et du « bénéfice », hélas pour les élèves, lié au rapport masses maigres/masses grasses. De ce fait il n'y a pas, sur ce point précis, de limite connue à pratiquer la natation en dehors de toute autre pathologie incompatible avec la pratique de cette activité physique portée.



Oui mais au Collège le rapport au corps est difficile, que conseillez-vous ?

Bien sûr, mais je reprends mon raisonnement initial. En normalisant le corps la société écarte ceux et celles qui ne répondent pas à cette norme. D'ailleurs, dans les piscines françaises et contrairement aux pays nordiques vous voyez très rarement des personnes handicapées. Les élèves en EPS effectuent une comparaison entre le corps perçu, le corps imaginé, et le corps objectif qui, à la piscine, est exaltée à cause de la quasi nudité. On peut retrouver ce problème lorsque, après une autre activité physique, les élèves

doivent prendre une douche. C'est pourquoi, plus généralement, un travail de société doit être réalisé sur le corps ou les corps. L'école et l'EPS peuvent y contribuer. Accepter son corps et celui des autres dans leur singularité doit être un objectif à poursuivre en EPS et la natation ne peut être qu'un support. Toutefois, pour la natation, je conseille plutôt, dans l'optique de travailler convenablement et de faire ainsi progresser les élèves dans l'activité natation, sur eux et entre eux, de constituer des groupes plus petits avec des élèves qui présentent des inaptitudes partielles et des élèves aptes ; qu'ils soient d'ailleurs considérés comme étant des nageurs ou des non nageurs eu égard aux textes officiels qui encadrent l'enseignement de la natation scolaire (EPS). Car comme le disait J.P Sartre dans *L'être et le Néant* (1943) « *Si je diffère de toi loin de léser, je t'augmente* ». La question est, pour l'EPS, jusqu'où peut-on aller dans la gestion des différences en EPS ? L'idée d'ailleurs d'une EPS culturelle, c'est-à-dire en l'occurrence par les APSA, a concernant la prise en compte et la gestion des différences de genre, de sexe, d'aptitudes physiques etc. posé sans doute plus de problèmes qu'elle n'a apporté de solutions.

On relate dans ce numéro des expériences de collège tentées sur la base des nouveaux textes collège : les élèves en surpoids et les inaptes partiels peuvent-ils atteindre les compétences visées par les textes ?

Oui, mais il faudra très certainement adapter la durée des cycles et les variables didactiques selon le handicap rencontré. Si vous avez dans vos cours un élève qui souffre des jambes par exemple rien ne l'empêchera de nager, vite et/ou longtemps, avec un pull boy, un pull-kick. Aux adaptations de distance, de temps ou d'exigences de techniques corporelles (nages hybrides ou nages sportives) doivent être ajoutées des adaptations matérielles (palmes, pull boy, plaquettes...). L'élève obèse n'est pas plus handicapé que d'autres. Pour les autres types de handicap, je ne saurais trop vous conseiller la (re)-lecture de l'ouvrage de Jean Vivensang *Pédagogie moderne de la natation* (1981). En l'espèce, l'auteur, enseignant d'EPS, pose clairement, en y apportant des réponses pratiques, la problématique de l'acquisition d'une motricité aquatique chez des élèves présentant des handicaps variés. Des adaptations sont alors proposées pour tout type de handicap du malvoyant au retardés mentaux en passant par les handicapés moteurs.

A partir du moment où les élèves savent mieux s'organiser face aux contraintes et aux ressources du milieu aquatique (sujet/milieu) dans l'optique de construire un corps plus projectile par la diminution des résistances à l'avancement, un corps plus flottant par un allongement horizontal (équilibre/déséquilibre), le cycle respiratoire aquatique, et une propulsion automne par les bras et/ou par les jambes en fonction des inaptitudes, tout est permis, seulement, je pense que cela requiert en amont une formation sur l'apprentissage d'une motricité aquatique avec des élèves considérés inaptes ou handicapés.

Enfin, je souhaiterais suggérer à nos collègues, qui à la suite d'un cycle natation en piscine, programment du kayak par exemple, de faire apprendre à leurs élèves à nager en étant habillés (mettre en place une épreuve sous la forme d'un parcours habillé avec

au moins un kayak), ce qui représente une gêne certaine mais réaliste, puisque précisément, les élèves seront habillés lorsqu'ils pratiqueront le kayak.

Et les aquaphobes ?

Le problème est bien connu et on sait que la crainte et les angoisses de l'eau sont multi factorielles : parents non nageurs, expériences traumatisantes, conduites d'évitement, l'imaginaire et réactions anxiogènes, bref, c'est bien souvent le produit d'une éducation qui a le plus souvent évincé les pratiques aquatiques. Pour nous, il s'agit de réaliser un travail de (re)-construction du sujet au milieu aquatique et à l'objet (motricité aquatique). Cela nécessite du temps, des mises en œuvre pédagogiques singulières et une plus grande individualisation de l'enseignement. Mais, on sait aussi que lorsqu'un élève n'est plus aquaphobe, il rattrape alors très vite les autres sur le plan des apprentissages moteurs.

Un autre problème rencontré par nos collègues réside dans le choix entre un apprentissage massé ou distribué. On constate deux formes d'organisation de cycles l'une distribuée sur dix semaines fois une heure, l'autre massée sur une semaine en deux fois une heure chaque jour. Existe-t-il une organisation meilleure que l'autre pour le même volume horaire ?

Je n'ai pas d'avis arrêté sur le sujet tout simplement parce qu'aucune étude sérieuse, à ma connaissance, ne s'est réellement penchée sur le sujet, c'est-à-dire l'impact d'un apprentissage massé ou distribué à l'endroit de l'enseignement de la natation en EPS. Ce que je constate, au regard de nos précédents propos, c'est qu'avec un apprentissage massé il est sans doute plus facile à l'élève d'accepter l'image de son corps et celle des autres dans la mesure où la possibilité d'évitement, s'il y participe, est moindre au cours d'un stage massé de natation. J'é mets l'hypothèse que cela pourrait produire des choses différentes sur des non nageurs par exemple. Ce que je conseille, c'est plutôt, si vous mettez en place un stage massé de 10 heures consécutives (au cours d'un stage d'intégration classes de 6^{ème}), c'est d'organiser des rappels au cours de l'année : 5 séances un a deux mois après.

Les textes officiels insistent, dans le niveau 1 par exemple, sur le crawl comme première nage, pourquoi ?

L'adaptation au milieu aquatique nécessite des invariants rappelés plus haut. Je cite trois avantages au crawl : le crawl, c'est connu, est la nage la plus rentable et la plus efficace de toutes les techniques de nage actuelles. Il est, contrairement à la brasse, plus proche de la motricité (alternative) du terrien, si ce n'est par l'inversion des logiques propulsives et équilibratrices entre les bras et les jambes. En outre, s'agissant de l'entretien du capital santé des élèves, le crawl (et le dos) limitent les risques de lombalgie comparé à la brasse. Enfin, je terminerai par des raisons culturelles et anthropologiques. Autant la brasse et surtout le papillon (1953) ont plutôt vu le jour au sein du champ de la natation sportive, autant le crawl fût importé par des nageurs originaires (début XXe) de cités lacustres. Les plus anciennes représentations de nageurs les montrent en crawl 9000 ans avant Jésus-Christ (dessins désert de Libye).

Enfin, dans les deux degrés du savoir nager ce qui pose problème a nombre d'enseignants d'EPS c'est l'évaluation des connaissances et des attitudes....

Je comprends la difficulté mais il ne faut pas en faire de trop ! On devine ici les enjeux de la discipline qui veut montrer qu'elle n'est pas seulement une courroie de transmission de techniques et qui réalise ce que d'autres ne font pas. Bien sûr, cela est important, cela doit faire partie intégrante de l'éducation ; mais je verrais à la fois une évaluation formative, sous la forme d'un livret de natation jalonné par des étapes à franchir indiquant pour le coup des compétences (nager longtemps, nager vite, nager habillé etc.) et des savoir-faire à acquérir, à côté d'une évaluation sommative.

Merci à Emmanuel AUVRAY

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide en natation dans l'élaboration de votre projet d'EPS n'hésitez pas à contacter Emmanuel AUVRAY par mail auvray_e@yahoo.fr

L'actualité nationale



[Bo spécial N°1 du 4 février 2010 – Réforme du lycée](#)

- « Organisation et fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement »
- « Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique »
- « Le tutorat au lycée »
- « Mise en place des stages de remise à niveau et des stages passerelles à compter de la rentrée 2010 »
- « Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture »

[BO N°11 du 18 mars 2010](#)

- « Préparation de la rentrée 2010 »

[BO N°13 du 1^{er} avril 2010](#)

- « Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires des premier et second degrés et des personnels d'éducation stagiaires »

[BO spécial N° 4 du 29 avril 2010](#)

- « Encart ; Enseignements d'exploration : présentation »
 - « Enseignements commun, d'exploration et facultatif
- Programme d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les lycées d'enseignement général et technologique »